

« *Combien n'ont jamais eu la chance de raconter leur histoire ?* »

Kriticos Pandelis Mwansa est un jeune étudiant et artiste. Il est né en Zambie et vit depuis 2004 à Bruxelles, puisque son père y a obtenu un poste diplomatique. Kriticos et sa famille habitent dans un quartier résidentiel composé uniquement de personnes blanches, excepté leur famille.

Kriticos a été accusé d'entrer par effraction dans une maison, alors qu'il s'agissait en réalité de sa propre maison.

Ce qui lui est arrivé relève de ce que l'on appelle le **profilage ethnique**. Il s'agit du recours à des critères tels que l'origine nationale ou ethnique pour légitimer des contrôles d'identité, des opérations de surveillance ou des enquêtes en l'absence de motifs objectifs ou raisonnables. C'est une forme de discrimination, interdite par le droit international et belge.

Pourtant, en pratique, comme le témoignage de Kriticos le montre, le profilage ethnique existe toujours en Belgique.

Qu'est-ce que la discrimination ?

La discrimination correspond au fait de traiter, de manière moins favorable, des personnes, dans la même situation (une situation identique ou comparable), en raison de leur appartenance (réelle ou supposée) à un groupe particulier ou de caractéristiques personnelles (réelle ou supposée). En d'autres termes, c'est le traitement injuste ou inégal de personnes en raison de ce qu'elles sont ou de leurs convictions.

Qu'entend-on par « discrimination en raison de l'origine ethnique » ?

Les discriminations en raison de leur origine ethnique ou de leur couleur peau sont une violation des droits humains. Il s'agit de tout acte ou pratique qui, au nom d'une particularité physique, de l'appartenance ethnique ou religieuse, ou encore d'une caractéristique culturelle, discrimine une personne, l'humilie, la menace ou met en danger sa vie ou son intégrité corporelle.

Cette fiche reprend son expérience traumatisante.



Témoignage de Kriticos Pandelis Mwansa

« Le jour où le temps s'est arrêté »

« Ce jour-là, quand j'avais 16 ans, j'ai senti le temps s'arrêter trois fois. Voici comment.

Tu es entré par effraction dans cette maison

Le 22 mars 2013, je rentrais de l'école avec mon frère William (15 ans).

Nous remarquons qu'un fourgon de police passe devant nous et, en passant, il ralentit... Je remarque qu'ils nous fichent alors qu'ils ralentissent et qu'après que nos regards se soient croisés, ils recommencent. Mon frère et moi avons été mal à l'aise pendant un moment, mais nous n'y pensons pas et continuons notre chemin vers la maison.

Une fois à la maison, nous sommes accueillis par notre petite soeur, Rose (11 ans). William va dans la cuisine pour y prendre un en-cas et je me dirige à l'étage, mais alors que je me vais vers les escaliers, je remarque par la fenêtre une policière qui se dirige vers la porte d'entrée.

Je me dirige vers la porte d'entrée et avant d'avoir pu l'ouvrir, j'entends un grand coup sur la porte qui me fait tremble de peur. Je fais une pause et je me souviens que mes parents ne sont pas à la maison, ils travaillent, donc c'est moi qui m'occupe de la maison. J'ouvre la porte à la policière blonde.

Avant même que j'aie eu la chance de lui dire bonjour ou de la saluer, elle commence à me crier dessus en néerlandais. Je suis pris au dépourvu parce que je ne comprends pas tout en néerlandais, alors je lui demande de répéter. Elle répète ensuite sur un ton plus compréhensible.

“Tu es entré dans cette maison par effraction et je vais te demander de sortir”.

Je suis en totale incrédulいたé. Cette policière m'accuse d'être entré par effraction dans la propre maison et de l'avoir cambriolée.

C'est en réalisant lentement la situation que j'ai senti pour la première fois que cela se produisait. Le temps s'est arrêté. Tout semble se figer pendant ce bref instant. Les seules choses qui semblent encore animées sont les battements de mon coeur, qui bat rapidement contre ma cage thoracique, ma respiration, profonde et lente, et mes membres. Je peux bouger, mais parler me semble être une tâche très

ardue. Le son semble s'être figé en même temps que tout le reste. Tout ce que j'entends, c'est un bruit blanc.

En sentant le temps s'arrêter, je me souviens que mon petit frère et ma petite soeur sont dans la maison et que, innocents, ils sont probablement témoins de cette injustice. J'espère qu'ils n'ont pas entendu les coups sur la porte, ou les cris de colère de la policière qui se trouvait sur notre palier, je ne veux pas que leur premier contact avec la police se passe comme ça. Mais hélas, je me retourne pour les voir me fixer, ainsi que l'officier, avec un mélange de peur et d'incrédulité dans l'expression de leur visage.

Est-ce que je ressemble à un voleur ?

Le temps revient lentement à son rythme régulier. Je me retourne vers l'officier de police et lui dis "On ne va pas cambrioler cette maison. Nous vivons ici.", avant de pointer vers les photos de famille exposées dans l'entrée.

Elle voit les photos et ne les prend pas comme des preuves concrètes indiquant qu'il s'agit bien de notre résidence. Elle me demande ensuite l'adresse de la maison où j'ai vécu ces cinq dernières années. Je lui dis l'adresse. Elle regarde à sa droite, vers son collègue masculin, pour confirmer mon histoire.

Je viens de remarquer qu'il y a en fait deux policiers qui nous accusent d'avoir cambriolé la maison dans laquelle nous vivons.

Le temps s'est arrêté une fois de plus alors que je me disais

"Est-ce qu'il croit que nous avons aussi cambriolé cette maison ? Ou bien possède-t-il le bon sens que sa partenaire n'a pas ?

Aucun d'entre eux n'a pensé que nous étions passés par la porte d'entrée avec la clé au milieu de la journée ?

Cela arrive-t-il souvent que deux jeunes garçons marchent dans les quartiers résidentiels avec des cartables pour effectuer des cambriolages ?

Est-ce que ce sont les sacs qui nous ont rendus suspects ?

Est-ce que nous avons marché trop vite ?

Est-ce que j'ai l'air trop vieux pour être un garçon de 16 ans ?

Est-ce que mon apparence de personne mûre rend plus réaliste le fait que je puisse commettre le crime qu'ils m'accusent d'avoir commis ?"

Je cherche toutes les raisons rationnelles pour comprendre pourquoi cela nous arrive à moi et à mon frère et ma soeur. Je ne voulais pas l'épingler directement sur la couleur de ma peau, parce que cela serait dédaigneux.

Son partenaire lui a fait un signe de tête pour confirmer que l'adresse que je leur ai donnée était bien correcte.

Je pense que cela le prouvera. Si les photos de famille dans l'entrée n'étaient pas suffisantes, il faudra que ce soit assez pour eux, n'est-ce pas ?

Faux...

La policière n'est toujours pas convaincue que je vis dans la maison, alors elle dit à son partenaire d'aller voir les voisins pour confirmer. »

Est-ce que je vais être le premier Trayvon Martin belge ?

Mes voisins sont une famille blanche. Nous ne parlons pas beaucoup, mais nous leur faisons signe de temps en temps, lorsque nous recevons le courrier ou que nous quittons notre maison. Je sais que ce qu'ils répondront à l'officier de police déterminera si moi et mes frères et soeurs seront arrêtés pour être entrés dans notre propre maison ou non. J'espère juste que nous leur avons fait signe suffisamment de fois.

Pendant que le partenaire de cette femme interrogeait les voisins, elle montait la garde. Elle nous surveillait, ma fratrie et moi, au cas où nous déciderions de nous enfuir. Elle avait sur le visage un regard de dégoût que je n'ai jamais vu que lorsque les gens regardaient la vermine.

Ma maison a une porte qui mène à l'arrière-cour. C'est une porte en bois qui grince et qui est rarement fermée à clé. Parfois, lorsque le vent souffle trop fort, il ouvre ou claque la porte. De tous les moments où cela aurait pu se produire, le vent a choisi de souffler maintenant, faisant claquer la porte arrière, qui était alors entrouverte.

Normalement, on ne pense jamais beaucoup à la porte qui claque. Mais à ce moment-là, le temps s'est à nouveau progressivement ralenti pour la troisième et dernière fois. Complètement. Parce que, aussi insignifiante soit-elle pour moi et mes frères et sœurs, elle est alarmante pour la policière. Elle tourne la tête vers sa gauche, vers la porte. En faisant cela, je remarque qu'elle tend la main vers son arme.

Une pléthore de pensées me traverse l'esprit. Je pense à Trayvon Martin. [un jeune de 17 ans qui a été abattu par un vigile en 2012, alors qu'il se rendait chez son père, parce que ce dernier le trouvait « suspect ».]

"J'ai le même âge que Trayvon quand il s'est fait tuer. Serais-je le prochain ?"

"Non, ce genre de choses n'arrive qu'aux USA. Jamais en Belgique."

"Et si j'étais le premier ?"

Mes jeunes frères et soeurs ont été la deuxième chose qui m'a traversé l'esprit.

"Ma soeur et mon frère sont juste derrière moi. Si elle me tire dessus, je prie pour que ma soeur soit saine et sauve."

"Si elle me tire dessus, j'espère que ma soeur ne le verra pas."

La dernière chose qui m'a traversé l'esprit, ce sont mes parents.

"Que va dire maman quand elle apprendra que la police est venue chez nous ? Que va faire papa ? Leur dirai-je que j'ai essayé de les convaincre que c'était notre maison, mais que j'ai échoué ?"

Le temps reprend petit à petit son rythme normal et j'arrive à reprendre mes esprits.

La policière a remarqué que c'était juste le vent, mais son arme était toujours dans sa main.

“Quand est-ce que son partenaire reviendra ici ? Est-ce que les voisins l’ont convaincu que nous sommes effectivement leurs voisins ?”

Comme pour répondre à ma question, il revient. Il confirme à son collègue que nous vivons effectivement dans notre maison.

Pas d’adieu, pas d’excuses

La policière, vaincue et finalement convaincue, remet son arme dans son étui et se retourne vers moi. Le dégoût est toujours présent dans son expression, sans adieu, sans excuse ou autre, elle retourne à sa camionnette et ils s’en vont comme si de rien n’était.

Moi et mes frères et sœurs restons dans la même position pendant ce qui semble être des heures avant que je ne ferme la porte. Ce moment traumatisant m’a secoué au plus profond de moi-même.

Je n’ai qu’une question à l’esprit.

“Le policier ne connaissait pas notre nom ni aucune autre forme d’identification. Alors, qu’a-t-il demandé aux voisins quand il leur a demandé si nous vivions ici ou non ?”

Les policiers poursuivent leur vie. Ils ne se souviennent probablement même pas du fait que cela s’est produit. Mais je n’oublierai jamais ce jour. Le jour où le temps s’est arrêté trois fois.

Votre silence est un consentement

C’était ma première rencontre avec la police. La police de mon quartier nous regardait, moi et mes jeunes frères et sœurs, à cause de la couleur de notre peau. Ils ont établi notre profil racial. Nous étions tous mineurs, à l’époque. En vieillissant, j’ai entendu plus d’histoires des gens de couleur qui m’entouraient. Des histoires qui racontent comment le temps s’est arrêté pour eux. Il m’est apparu très clairement que le profilage racial est effectivement un problème que nous avons ici en Belgique. Elle doit être abordée non seulement par les victimes, qui doivent partager leurs expériences, mais surtout par les collègues et les supérieurs des policiers, qui doivent s’évaluer mutuellement de manière critique.

Et si le partenaire de cette policière savait que ce qu’elle faisait était mal ? S’il avait seulement tenu tête à son partenaire et mis fin à notre harcèlement, il nous aurait sauvés de notre moment traumatisant.

Le grand Platon a dit un jour : “Votre silence est un consentement”.

Je me demande combien d’autres victimes de profilage racial ont estimé que le temps s’arrêterait. Combien n’ont jamais eu la chance de raconter leur histoire ? »

Source : Campagne « PAS NORMAL » menée par 7 organisations en Belgique : Amnesty International, JES, Ligue des droits humains, Liga voor Mensenrechten, Minderheden forum, Uit de Marge et MRAX (Mouvement contre le fascisme, l’antisémitisme et la xénophobie) → pasnormal.org

Le petit + : il existe également une fiche focus théorique sur les discriminations en raison de l’origine ethnique qui permet d’en savoir plus sur la question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d’activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur la question des discriminations. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : www.amnesty.be/plateforme